

Département du Doubs
Canton de Besançon 2
Commune de
SERRE LES SAPINS
25770

Tel : 03 81 59 06 11
Fax : 03 81 59 91 41
e.mail : mairie.serre.les.sapins@orange.fr

Serre les Sapins, Jeudi 9 Octobre 2025



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025

Sur convocation du 30 SEPTEMBRE 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SERRE LES SAPINS le mardi 7 OCTOBRE 2025 à 19h30, sous la Présidence de Madame Valérie BRIOT, Première Adjointe au Maire.

Présents :

Mesdames: V.BRIOT – K.AUBRY – F.FARUCH - V.GENTILE — C.HUART - V.MARQUIS
Messieurs : K.ALAVOINE – F.BADOZ – J.CUENOT – PE.BILLOT - S.FHIMA - P.LECLERC – JF.MONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur G.BAULIEU ayant donné pouvoir à V.BRIOT
Monsieur PE.BILLOT ayant donné pouvoir à JF.MONET

Excusée:

Madame Damiana SIRON

Absents:

Mesdames L.POUPEE et E.GUILBAUD
Messieurs P.FABRE et E.SALVADO

Secrétaire de séance :

Monsieur F.BAZDOZ

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/10/2025 à 19h30

- 1. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal**
 - 2. Point à temps 2025**
- Questions diverses**

Article 14 – Chapitre III du Règlement Intérieur

Monsieur le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum, proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint, cite les pouvoirs reçus.



Il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des rectifications éventuelles par le secrétaire de séance.

Monsieur le Maire appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour, seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

Il peut aussi soumettre au Conseil Municipal des questions diverses qui ne revêtent pas une importance capitale. Si toutefois l'une de ces questions doit faire l'objet d'une délibération, elle devra en tant que telle être inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal.

Monsieur le Maire appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour.

1. Approbation du Compte-rendu du dernier Conseil Municipal

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 23 septembre 2025 est soumis à l'approbation des membres. Ils sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de leur dernière séance en date du 23 septembre 2025.

2. Point à temps 2025

Différentes chaussées s'étant dégradées, divers travaux de voirie s'avèrent nécessaires.

Une consultation avec différentes entreprises a été réalisée, afin de définir les rues et endroits concernés. Cela concerne la rue des Pervenches (mise en accessibilité des trottoirs), le tunnel (bouchardage), l'allée de la Mènère et la création d'un parking rue du Val Vorin.

Les devis reçus s'élèvent à :

- pour l'entreprise ROGER MARTIN : 14 584€ HT
- pour l'entreprise EUROVIA : 16 480.53€ HT
- pour l'entreprise COLAS : 14 433.20€ HT

Après avoir étudié les différents devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'accepter le devis de l'entreprise COLAS considéré comme l'offre économiquement la plus avantageuse,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis correspondant qui s'élève à 14433.20€ HT, soit 17 319.84€ TTC, et à régler la facture après exécution des prestations sur le compte 615231 « Entretien des voies et réseaux » pour les opérations relatives aux dépenses de fonctionnement, et sur le compte 2151 « Réseaux de voirie » pour les opérations relatives aux dépenses d'investissement.



Annexe : devis COLAS

Page 1 / 3



WE OPEN THE WAY

Centre de travaux de BESANCON
 ZA aux Grands Champs
 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE
 Tél : 03.81.48.15.15
 SIRET : 329 338 883 03934

COMMUNE DE SERRE-LES-SAPINS
 16 RUE MACHOTTE
 25770 SERRE-LES-SAPINS

Nos réf : Doc 2077470 | Op 143265
 Dossier suivi par : Emilien PARDON

DANNEMARIE-SUR-CRETE, le 06/10/25

DEVIS : SERRE LES SAPINS - Travaux de voirie sur la commune

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE					
1	TRANSFERT ET INSTALLATION				
1.1	Transfert, installation, signalisation de chantier et réalisation des démarches administratives.	Ft	1,000	195,00	195,00
	Total chapitre : TRANSFERT ET INSTALLATION				195,00
2	ALLEE DE MENERE				
2.1	Dépose de la main courante, mise en stock sur votre commune.	Ft	1,000	235,00	235,00
2.2	Découpe, décroustage, chargement et évacuation des enrobés en décharge contrôlée.	M2	5,000	16,00	80,00
2.3	Dépose de bordure type P1, chargement et évacuation des déblais en décharge contrôlée.	ML	2,000	19,00	38,00
2.4	Dépose de mur en L, chargement et évacuation en décharge contrôlée.	ML	2,000	125,00	250,00
2.5	Fourniture et pose sur lit de béton de mur en L hauteur 1m y compris calage	ML	2,000	350,00	700,00
2.6	Fourniture et pose de bordure en béton type P1 y compris calage béton.	ML	2,000	50,00	100,00
2.7	Reprise de forme comprenant, l'apport de GNT 0/31,5 y compris compactage.	M2	5,000	16,40	82,00
2.8	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé à chaud granulométris 0/8 calcaire sur 120kg/m² moyen.	M2	5,000	75,00	375,00
	Total chapitre : ALLEE DE MENERE				1 860,00
3	RUE DES PERVENCHES				
3.1	Découpe et décroustage des enrobés, chargement et évacuation des déblais en décharge contrôlée.	M2	7,000	18,00	126,00
3.2	Dépose de bordures, chargement et évacuation des déblais en décharge.	ML	7,000	19,00	133,00
3.3	Fourniture et pose de bordure type P1 y compris fouille et calage béton.	ML	5,000	50,00	250,00
3.4	Fourniture et pose de bordure type T2 y compris fouille et calage béton.	ML	2,000	70,00	140,00
3.5	Remise en forme des trottoirs suite à abaissement du niveau et compactage.	M2	7,000	14,60	102,20
3.6	Mise à niveau par abaissement du regard telecom.	Un	1,000	530,00	530,00
3.7	Fourniture, transport et mise en oeuvre d'enrobé à chaud granulométrie 0/8 calcaire sur 120kg/m² moyen.	M2	8,000	75,00	600,00
	Total chapitre : RUE DES PERVENCHES				1 881,20
4	PONT SOUS LA RD 75				
4.1	Réalisation de traits de scie croisés tous les 20cm environ.	Ft	1,000	1 015,00	1 015,00
	Total chapitre : PONT SOUS LA RD 75				1 015,00
5	RUE DU VAL D'ORIN				



WE OPEN THE WAY

Centre de travaux de BESANCON

Page 2 / 3



N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
5.1	Découpe et décaottage d'enrobés, chargement et évacuation dans nos centres de traitements.	M2	28,000	14,00	392,00
5.2	Dépose de bordure type A2, chargement et évacuation en décharge contrôlée.	ML	14,000	19,00	266,00
5.3	Décapage de terre végétale et remise en place à proximité dans la rue.	M2	30,000	7,80	234,00
5.4	Terrassement pour création de structure VL comprenant; le terrassement jusqu'à -45cm du niveau final, le chargement et l'évacuation en décharge contrôlée, la mise en oeuvre de géotextile et de GNT 0/6 sur 35cm d'épaisseur y compris le compactage par couche et le nivellement.	M2	30,000	49,00	1 470,00
5.6	Fourniture et pose sur lit de béton de bordure en béton type T2 y compris fouille et calage béton.	ML	24,000	55,00	1 320,00
5.7	Fourniture et pose de bordure béton type P1 y compris fouilles et calage béton.	ML	10,000	48,00	480,00
5.8	Fourniture et pose sur lit de gravillon de dalles alvéolaires y compris perte pour coupe et remplissage gravillons 6/10 calcaires.	M2	50,000	85,00	4 250,00
5.9	Dépose puis pose de caniveaux à grilles avaloirs neuf comprenant; la découpe des enrobés, la dépose des caniveaux endommagés, le chargement et la mise en décharge contrôlée, la fourniture et la pose sur lit de béton de caniveaux largeur 20cm à grille en fonte D400kn y compris fouille, lit de béton et raccord béton.	ML	2,000	535,00	1 070,00
Total chapitre : RUE DU VAL D'ORIN					9 482,00
Métré contradictoire en fin de chantier. Nos prix s'entendent valeur juillet 2025 et sont révisibles selon l'indice TP08 et TP09 pour les enrobés. Ce devis peut être facturé en plusieurs fois.					
Conditions particulières : La présente offre est valable 3 mois.					

Montant total HT (EUR) 14 433,20

TVA 20,0% 2 886,64

Montant total TTC (EUR) 17 319,84

Conditions de règlement : Virement Sécurisé (FR) - 30 jours date de facture

Fait à DANNEMARIE-SUR-CRETE, le lundi 6 octobre 2025

le Directeur d'Agence

Franck OLSZAK

Date et signature du client

Précédé de la mention "LU et APPROUVE,

BON pour ACCORD"

COLAS FRANCE - ETBL F.O SUD
 SECTEUR BESANCON/BOLE
 Z.A aux Grands Champs
 25410 Dannemarie sur Crête
 Siret : 329 338 883 03934

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance,

Franck BADOZ

La Première Adjointe,

Valérie BRIOT

